



Publié le 03/11/2020

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE  
ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Session ordinaire – Séance du 02 novembre 2020**

**Délibération n° 2020-136**

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE (SIVU) DE LA RESTAURATION COLLECTIVE ENTRE LES VILLES DE BORDEAUX ET DE MERIGNAC - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE - MODIFICATION**

*Le Conseil Municipal de la Commune de Mérignac dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Maire*

**Nombre de conseillers en exercice : 49**

**PRESENTS : 46**

Mesdames, Messieurs : Alain ANZIANI, Thierry TRIJOULET, David CHARBIT, Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Joël MAUVIGNEY, Vanessa FERGEAU-RENAUX, Bastien RIVIERES, Véronique KUHN, Gérard CHAUSSET, Mauricette BOISSEAU, Joël GIRARD, Patricia NEDEL, Jean Pierre BRASSEUR, Ghislaine BOUVIER, Alain CHARRIER, Cécile SAINT-MARC, Gérard SERVIES, Anne-Eugénie GASPARD, Claude MELLIER, Loïc FARNIER, Emilie MARCHES, Jean-Louis COURONNEAU, Amélie BOSSET-AUDOIT, Marie-Ange CHAUSSOY, Aude BLET-CHARAUDEAU, Daniel MARGNES, Jean-Michel CHERONNET, Marie-Eve MICHELET, Eric SARRAUTE, Pierre SAUVEY, Léna BEAULIEU, Olivier GAUNA, Michelle PAGES, Jean-Charles ASTIER, Marie-Christine EWANS, Kubilay ERTEKIN, Fatou THIAM, Serge BELPERRON, Arnaud ARFEUILLE, Thierry MILLET, Christine PEYRE, Thomas DOVICH, Hélène DELNESTE, Antoine JACINTO, Sylvie DELUC, Maria GARIBAL

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : 2**

Mesdames, Messieurs : Marie RECALDE à Thierry TRIJOULET, Samira EL KHADIR à Kubilay ERTEKIN

**ABSENT : 1**

Madame, Monsieur : Bruno SORIN

**SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Sylvie CASSOU-SCHOTTE**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que par délibération en date du 10 juillet 2020, le Conseil municipal a procédé à l'élection des délégués titulaires et suppléants au sein du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) pour la restauration collective pour les villes de Bordeaux et Mérignac.

Conformément aux dispositions de l'article 6 des statuts de ce dernier, chacune des villes est représentée au sein du Comité Syndical par 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants.

Pour la ville de Mérignac, les délégués sont :

- Monsieur Serge BELPERRON, Monsieur Arnaud ARFEUILLE, Madame Véronique KUHN, Madame Sylvie DELUC, en tant que titulaires,
- Monsieur Gérard CHAUSSET, Madame Samira EL KHADIR, Madame Ghislaine BOUVIER, Madame Hélène DELNESTE en tant que suppléants.

Monsieur Gérard CHAUSSET a fait connaître son souhait de ne plus siéger au sein de cet organisme. Il convient donc de lui désigner un représentant.

Le Conseil Municipal de la Ville de Mérignac,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 5211-7,

**Considérant** les risques sanitaires liés à l'épidémie de COVID-19,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**DECIDE :**

**ARTICLE 1 :** d'annuler la délibération n°2020-033 du 10 juillet 2020 ;

**ARTICLE 2 :** d'élire au sein du SIVU :

- o Monsieur Serge BELPERRON, Monsieur Arnaud ARFEUILLE, Madame Véronique KUHN, Madame Sylvie DELUC, en tant que titulaires,
- o Monsieur Joël GIRARD, Madame Samira EL KHADIR, Madame Ghislaine BOUVIER, Madame Hélène DELNESTE en tant que suppléants.

**ADOpte A l'UNANIMITE.**

Pour extrait certifié conforme  
Fait à Mérignac, le 02 novembre 2020



**Alain ANZIANI**  
Maire de Mérignac  
Président de Bordeaux Métropole

*Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et affichée le 03 novembre 2020.*

*Cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.*